Enabel

Agence belge de développement
enabel.be

CAHIER SPECIAL DES CHARGES GIN24002-10208

Marché public de fournitures relatif à « Accord cadre pour la fourniture de tricycles »

N°	Questions	Réponses
1	Une entreprise récemment constituée peut-elle participer en groupement avec un concessionnaire expérimenté, lorsque ce dernier satisfait aux critères financiers et techniques ?	Oui, c'est possible.
2	Une entreprise locale peut-elle intervenir comme sous-traitante pour la livraison, la coordination logistique ou l'accompagnement opérationnel ?	Oui. C'est au soumissionnaire de choisir son ou ses sous-traitants éventuels. Un formulaire doit être rempli à cet effet et joint à l'offre.
3	Les références de fourniture de motos sont-elles acceptées pour les deux lots, dans les conditions prévues au dossier ?	Comme indiqué dans le CSC, la fourniture de motos et/ou de tricycles est considérée comme similaire pour les 2 lots. Le montant minimum de chaque référence pour chacun des lots est de 15.000 €.
4	Pourriez-vous confirmer qu'une société enregistrée à Hong Kong peut participer si elle remplit toutes les conditions, et préciser la période applicable aux références ? La clause 6.2.1 vise les cinq dernières années, alors que la clause 6.2.2 demande une liste couvrant les trois dernières années. Une référence achevée entre trois et cinq ans avant la date limite est-elle recevable ?	Toute référence exécutée au cours des 5 dernières années à compter de la date de dépôt des offres est recevable.
5	Les droits et taxes restent-ils à inclure dans le prix DDP, alors que la clause 23.5 prévoit des documents d'exonération et de dédouanement ?	Tous les droits et taxes, à l'exception de la TVA, doivent être inclus dans le prix et l'incoterms est bien DDP.
6	Références : la période à retenir est-elle de 5 ans (clause 2.1) ou de 3 ans (clause 2.2) ?	5 ans.
7	Une même référence de 15 000 € peut-elle valoir pour les deux lots ?	Non. Comme mentionné dans le CSC c'est une référence pour chaque lot.

8	La clause GDPR doit-elle être remise signée, alors qu'aucun traitement de données n'apparaît dans l'objet du marché ?	Oui elle doit être renseignée et signée.
9	L'arrêté conjoint de 2023 sur les motos tricycles à usage de transports en commun s'applique-t-il à ces tricycles-bennes ?	Il revient aux soumissionnaires de prendre connaissance des dispositions légales et réglementaires applicables.
10	Enabel dispose-t-elle d'une autorisation d'importation ?	Non.
11	Le délai de livraison est-il fixé à 60 jours (clause 15.1) ou proposé par le soumissionnaire (clause 17.6) ?	Le délai exigé est de 60 jours calendrier maximum. Dans son offre, un soumissionnaire peut proposer un délai moins long (un délai plus long constituerait une irrégularité) ; et, dans ce cas, c'est le délai proposé par le soumissionnaire qui devient contractuel s'il est l'attributaire du marché.
12	Une offre en euros est-elle payée en euros ou en GNF, et à quel taux ?	Une offre en euro est payée en euro pour autant que le RIB fourni par le soumissionnaire est un compte en euro. Dans le cas où, le soumissionnaire fait son offre en GNF, Partie 3 (Procédure), section B (Instructions pour la préparation des offres), clause 6 (Devise de l'offre).
13	Quelle mention de TVA faut-il porter au formulaire, Enabel étant exonérée (clause 8.2) ?	Il faut y mettre le taux de TVA applicable à votre entreprise.
14	Le cahier des charges demande un tricycle « avec 3 roues » : des roues arrière jumelées sont-elles acceptées ?	Oui.